

Brigadiers/Brigadières scolaires (Banque de noms)

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi : **Brigadier/Brigadière scolaire**.

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Salaire de **21,74 \$** de l'heure
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau

Tes défis :

- Évaluer la circulation et déterminer où se positionner adéquatement dans la rue.
- Interrompre la circulation au moyen de son panneau portatif et inviter les enfants à traverser l'intersection de façon sécuritaire.
- Communiquer les règles de sécurité aux enfants.
- Respecter la signalisation routière.
- Signaler toute problématique à son supérieur immédiat.

Ton bagage et tes forces :

En tant que **brigadier/brigadière scolaire**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Ton autonomie et ta capacité à faire preuve de fiabilité.
- Ta capacité à travailler dans toutes les conditions climatiques.
- Les personnes retenues doivent autoriser la Ville à effectuer une enquête de vérification et à prendre connaissance des résultats de cette dernière quant à de possibles antécédents judiciaires incompatibles avec la fonction postulée.

Entrée en fonction :

Dès que possible.

CONCOURS 25-04

Horaire de travail :

L'horaire de travail peut aller jusqu'à un maximum de 4 heures par jour, en discontinu, et ce, selon les heures de traverses des écoliers à raison de 5 jours par semaine ou moins, selon les besoins et le calendrier scolaire.

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 25-04 **avant le 9 février 2025, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.